

## DEFINITION ET ROLE FONCTIONNEL DE LA LIAISON

ERNESTO GARROTE D.

Area de Francés

Dans le N° 1 de cette même revue, nous avons tenté d'établir un bref aperçu historique à propos des "liaisons phonétiques", sous le titre de "Sur l'Origine et l'Evolution des Liaisons en Français". Aujourd'hui, — toujours au sujet des liaisons— nous aimerions aborder d'autres aspects. Commençons donc par définir le problème.

### DÉFINITION

Que faut-il entendre par "liaison"? Est-ce que tout le monde comprend la même chose quand on en parle? Cela ne nous paraît pas certain. Prenons, par exemple, la définition suivante:

"On appelle LIAISON, l'articulation d'une consonne finale formant, à l'oreille, une syllabe avec le timbre initial du mot qui la suit: Ex. avec amour = a-vè-ka-mour"<sup>1</sup>.

Il est évident que pour l'auteur de cette définition, le mot "articulation" est synonyme de "prononciation": soit! Mais, notre auteur emploie aussi le mot "timbre" pour désigner "voyelle" ou plutôt "son vocalique". Cela nous semble assez contestable, sinon erroné. D'autre part, les conditions exigées pour qu'il y ait liaison sont omises.

A son tour, le professeur P. Léon s'appuie sur un exemple analogue pour définir "l'enchaînement consonantique" quand il écrit:

*"Enchaînement Consonantique.* Lorsqu'un mot se termine par une consonne prononcée et que le mot suivant commence par une voyelle, la consonne finale du premier mot devient initiale du mot suivant.

Ex. avec une amie: a-ve-ku-na-mie"<sup>2</sup>.

Où est le problème? Pourquoi deux auteurs se servent-ils d'un même exemple pour définir deux mots différents? Nous croyons qu'il s'agit là d'un problème de terminologie. Mais, étant donné qu'il est fréquent de trouver ainsi des définitions qui se prêtent à des confusions, nous pensons qu'il est peut-être nécessaire —surtout dans une intention pédagogique—, de préciser la valeur de quelques termes qui sont presque toujours cités, en parlant de la liaison, voire parfois confondus avec la liaison elle-même.

Actuellement, la plupart des spécialistes sont à peu près d'accord pour distinguer entre "élision", "enchaînement" et "liaison".

*Elision:* on appelle ainsi le fait de supprimer dans l'orthographe —donc, dans la prononciation— une de ces trois voyelles: a - e - i, devant un mot commençant par une voyelle ou un "h" muet. Ex.

- l'allée (la allée)
- l'histoire (la histoire)

<sup>1</sup> Les chiffres renvoient à la Bibliographie qui se trouve à la page 44.

- l'astre (le astre).
- l'honneur (le honneur)
- s'il (si il)

On remarquera que la voyelle supprimée a été remplacée par une apostrophe.

Kammans<sup>3</sup> élargit ce problème pour les cas de chute du "E" muet (cf. un(e) orange). Pour nous, ceci n'est pas un cas d'élision: il s'agit d'un enchaînement consonantique.

*Enchaînement:* a/ *Enchaînement Consonantique* (ou "fausse liaison"): on désigne ainsi le fait de lier ou "d'enchaîner" dans la prononciation, la consonne finale d'un mot, avec le mot suivant, lorsque celui-ci commence par une voyelle ou un "h" muet, si ladite consonne est aussi prononcée dans d'autres positions. Ex.

- il arrive            cet endroit

En effet, le "l" final de "il" est toujours prononcé. Il en est de même pour le "t" de "cet". L'enchaînement consonantique peut être la conséquence de la chute d'un "e" muet (cf. un spectacl(e) émouvant, un(e) orange).

La différence entre l'enchaînement consonantique —ou "fausse liaison"— et la liaison proprement dite est à remarquer à partir des exemples suivants:

- qu'il rend(e) à César (enchaînement consonantique)
- ... qu'il rend-à son ami (liaison), d = t

b/ *Enchaînement Vocalique* (ou "hiatus"): on appelle ainsi le fait de prononcer deux voyelles, l'une après l'autre —donc de les enchaîner—, la première étant finale d'un mot et la deuxième étant initiale du mot suivant. Ex.

- j'ai écouté            — tu es parti

Il faut signaler, de même, la position de quelques auteurs qui parlent d'enchaînement vocalique ou hiatus à l'intérieur d'un mot (cf. poète), puisque, dans les deux cas, les deux voyelles s'enchaînent sans coupure.

LIAISON: c'est la prononciation de la consonne finale d'un mot —habituellement non prononcée— en syllabe initiale du mot suivant, à condition que celui-ci commence par une voyelle ou un "h" muet, et que ces deux mots soient intimement liés par le sens. Ex.

- trois enfants            ( troi zenfants )
- nos habitudes            ( no zhabitudes )

Il est très important, croyons-nous, de consigner, dans la définition de la liaison, l'idée que les "deux mots sont intimement liés par le sens". Sinon, voyons les exemples suivants:

- parlez-en à votre père
- parlez / en agitant les bras

Alors que dans le premier cas la liaison est obligatoire, le mot "en" étant inséparable de "parlez", dans le deuxième exemple, il n'y aura pas de liaison, les mots "en" et "parlez" appartenant à des groupes rythmiques différents.

*Groupe Rythmique.* Phonétiquement, dans la chaîne parlée, les sons, les syllabes et même les mots importent peu; ils perdent leur "personnalité" au bénéfice de la phrase, des groupes sémantiques, des "groupes rythmiques" ou des unités syntaxiques. On pourrait donc, définir la notion de *groupe rythmique*: comme "une suite de syllabes inaccentuées, terminée par une syllabe accentuée, —le tout comportant une idée ayant une unité de sens". Autrement dit: "c'est une seule émission vocale prononcée sans arrêt pour la respiration" (4); ou mieux encore, c'est une "suite de mots qui exprime une idée simple et unique et ne porte d'accent que sur sa dernière syllabe"<sup>5</sup>.

N'oublions donc pas de mentionner, dans toute définition de la liaison, cette importante notion de "groupe rythmique" qui est au centre même de cette réalisation phonéti-

que. Par conséquent, la liaison n'aura lieu qu'à l'intérieur d'un groupe rythmique.

Ainsi dans les exemples suivants:

<i>a/ on fera la liaison:</i>	<i>b/ on évitera la liaison:</i>
il est parti à franc-k-étrier .....	il est franc / autant que bon
un profond-t-esprit .....	cet ouvrage est profond / et juste
en-n-été .....	a-t-on / été à Paris?
bien-n-aimable .....	nous sommes bien / ici
un-n-excellent-t-élève .....	c'est-t-excellent / et durable
un gros-z-effort .....	il est gros / et fort
	etc. ...

Finalement, retenons aussi que la liaison est en rapport étroit avec le style du locuteur. Ce dernier aspect sera développé dans un prochain article.

#### LE RÔLE FONCTIONNEL DE LA LIAISON

1. *Fonction d'opposition lexicale.* Du fait que le "h" dit aspiré (alors qu'il est plutôt "disjonctif") soit un facteur d'empêchement de liaison, il en résulte des oppositions lexicales<sup>6</sup> du type:

les z-auteurs — les / hauteurs	les-z-alliés — les / halliers
les-z-zéros — les / héros	les-z-anches — les / hanches
les-z-êtres — les / hêtres	les-z-heures — les / heurts
les-z-unes — les / hunes	les-z-ères — les / hères
les-z-uns — les / Huns	les-z-îles — les / hiles

Presque tous ces mots représentent des paires homophones à l'état isolé (cf. être — hêtre). Mais, en état de liaison, il se produit une opposition importante (voir les spectres à la fin de l'article).

2. *Fonction d'opposition grammaticale.* Déjà en 1913, Martinon affirmait: "Le rôle principal de la liaison, celui qu'elle paraît devoir jouer pendant longtemps en-

core, c'est de marquer le pluriel. Sur ce point elle ne fléchit guère"<sup>7</sup>. De nos jours, on observe encore cette fonction morphologique de la consonne de liaison. Ainsi, dans toute une série de cas de liaisons — parfois facultatives—, le locuteur opte pour la forme avec la liaison, pour marquer phonétiquement la catégorie grammaticale du nombre:

— c'est leur-z-habitudes, à côté de:	— c'est leur habitude
quels-z-enfants	quel enfant
leurs-z-amis	leur ami

ils marchent-t-à petits sauts	à côté de:	il marche à petits sauts
elles-z-arrivent		elle arrive
ils-z-étaient		il était

Afin d'être fidèle à notre terminologie, dans les exemples précédents, c'est d'opposi-

tion "liaison-enchaînement" qu'il conviendrait de parler.

– des velours-z-admirables,	à côté de:	– un velours admirable
les secours-z-américains		le secours américain
des repas-z-excellents		un repas excellent
des pays-z-africains		un pays africain
des bois-z-immenses		un bois immense
des cas-z-étonnants		un cas étonnant

Nous devons remarquer que:

a/ de fait, cette liaison est facultative; en effet, on entend les deux réalisations. Mais on a bien le droit de penser que le rôle d'opposition "pluriel-singulier" est ici contestable, étant donné la présence des articles pluriels "des" et "les", qui, à eux seuls marquent le nombre.

b/ par ailleurs, l'influence psychologique du pluriel est telle dans les cas de liaison, qu'on arrive à entendre les célèbres "velours":

- les quatre-z-yeux
- le Bal des Quatre -z-Arts.

3. *Fonction d'opposition syntaxique.* La présence ou l'absence de liaison marque parfois une opposition syntaxique qui devrait nous aider à interpréter une opposition de sens. Voyons un exemple connu:

- un savant -t-Anglais (= un Anglais qui  
adj. + subst est savant)
- un savant / anglais (= un savant qui  
subst. + adj. est anglais)

Dans le cas de non-liaison, une légère pause ou un léger accent s'impose sur le mot "savant". Mais, cette opposition est-elle toujours respectée? Dans le niveau du français dit

"standard", nous en doutons fort. Toutefois, dans quelques cas, la nécessité de liaison pour marquer l'opposition semblerait évidente:

- le Premier / italien (= le chef du gouvernement)
- mais, – le premier-r-italien qui ...
- une fabrique d'armes / anglaise (l'adj. se rapporte à "fabrique") mais,
- une fabrique d'armes -z-anglaises (l'adj. se rapporte à "armes"). Il en est de même pour:

- un marchand de draps / espagnol
- et – un marchand de draps -z-espagnols

il y a encore:

- un sot / ignorant (sot = subst.)
- un sot -t-ignorant (sot = adj.)
- un garçon fort / intelligent (fort = adj.)
- un garçon fort -t-intelligent (fort = adv.)
- le brillant / est très cher (brillant = subst.)
- le plus brillant -t-élève (brillant = adj.)

- un pendant / en or (pendant = subst.)  
pendant -t-un mois (pendant = prépo.)  
pendant -t-au mur (pendant = part. présent)
- venez, / ici il y a de la place  
venez -z-ici, il y a de la place
- son père dit: / il est là  
son père est là, dit -t-il

regardez-les, / heureux -z-enfants!  
regardez les -z-heureux -z-enfants!

4. *Oppositions "amusantes" (calembours) et anecdotiques.* Toujours dans le domaine de la phonétique syntaxique, la liaison peut servir aussi à créer des jeux de mots, des plaisanteries, des calembours ... du type suivant:

- il l'a fait en -n-agent .....	- il l'a fait en nageant
parler de lit -t-à lit .....	parler de l'Italie
il n'y a pas d'yeux	
il n'y a pas de -z-yeux .....	il n'y a pas Dieu
très -z-avare .....	treize avares
doux -z-enfant .....	douze enfants

Dans ces cas rares —sinon artificiels—, la liaison ou la non-liaison joue un rôle particulier: "amuser" les participants au jeu. Mais ces situations sont à éviter dans la langue courante où la liaison doit assurer l'intelligibilité et non l'ambiguïté qui, elle, déconcerte.

Nous ne pouvons nous empêcher de citer ici quelques exemples, donnés par Nyrop<sup>8</sup>, qui illustrent ce problème:

— Quel est le premier -r-homme du monde?  
Le rhum de la Jamaïque

— De quelle couleur est toujours un coffrefort quand on le vide?  
Il est tout vert (= il est -t-ouvert).

— On disait à un joueur qui gagnait toujours:

Vous n'irez pas la nuit dans un cimetière;  
vous êtes  
trop -p-heureux (trop / heureux).

— Pendant la Révolution, en 1790, un plaisant dénonça le couvent de la place Maubert, d l'Ordre du Carmel, comme détenant "cinq

canons" et "vingt cinq armes". Une perquisition fut décrétée, et on y trouva: "cinq ânon" et "vingt cinq carmes".

— Le comédien Molé était connu pour sa "fatuité". M. de Bièvre, apprenant un jour qu'il était retenu au lit par une indisposition, s'écrie: quelle "fatalité"! (quel "fat alité").

— Vous ne ferez jamais un bon marin: vous êtes trop -p-homme de terre (trop / homme de terre).

— Dans la farce de G. Feydeau, *On Purge Bébé*, le porcelainier Follavoine cherche désespérément dans son dictionnaire les Hébrides sous "z" (Les Zébrides, Les -z-Hébrides).

On pourrait évidemment multiplier les plaisanteries de ce genre. Les deux anecdotes suivantes —empruntées aussi à Nyrop— établissent des rapports assez curieux, du moins pour la première:

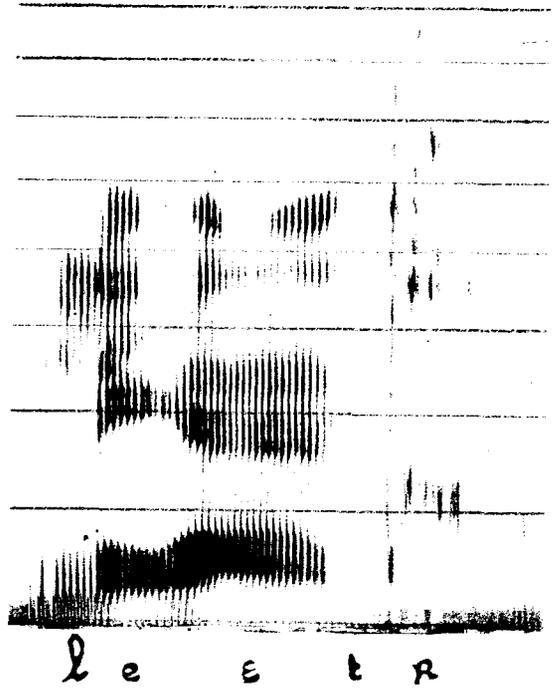
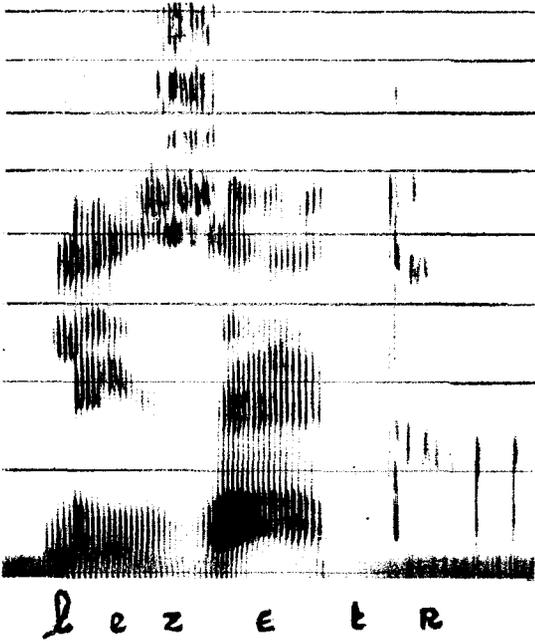
a/ *Rapport Liaison-âge:*

"Un jour, dans la pièce de Madame de Girardin, *La Joie Fait Peur*, la jeune actrice

chargée du rôle de l'ingénue, dit, en parlant des fleurs qu'elle avait plantées avec son frère: nous les avons plantées -z-ensemble, en faisant sentir l' "s". Madame de Girardin bondit sur sa chaise: pas d' "s"! pas d' "s"! s'écria-t-elle, "plantées / ensemble". Vous n'avez pas le droit de faire de pareilles liaisons "à votre âge"! Je me moque de la grammaire! Il n'y a qu'une règle pour les ingénues, c'est d'être ingénues! Cet affreux "s" vous vieillirait de dix ans".

b/ *Rapport liaison -affectation:*

"Chiffon, la jeune héroïne espiègle d'un roman de Gyp, dit en parlant de ses cousines trop bien élevées: elles me parlaient comme on m'a pourtant appris à parler... et je ne les comprenais pas!... elles faisaient des liaisons! et il n'y a rien qui me trouble comme ça!... c'est si drôle... il me semble qu'on joue la comédie...".



#### BIBLIOGRAPHIE

1. NUCELLY, L., *Manuel de Prononciation de la Langue Française*. Hatier, Paris, 1934.
2. LEÓN, P., *Exercices Systématiques de Prononciation Française I*. Hachette-Larousse (BELC), Paris, 1964.
- 3 et 5. KAMMANS, L. P., *La Prononciation Française d'Aujourd'hui*. Baude, Amiens-sans date.
4. DAUZAT, A., *Phonétique et Grammaire Historiques de la Langue Française*. Larousse, Paris, 1950.
6. DONOHUE-GAUDET, M. L., *Le Vocalisme et le Consonantisme Français*. Delagrave, Paris, 1969.
7. MARTINON, PH., *Comment on Prononce le Français*. Larousse, Paris, 1913.
8. NYROP, KR., *Manuel Phonétique du Français Parlé*. Picard et Fils, Paris, 1923.